FLASH INFO

Retrouvez le flash info n° 99 juillet 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le second tour des élections législatives se déroulera dimanche 07 juillet 2024.

Pour rappel, les bureaux de vote seront à la salle Sterenn Er Roz.

Merci de votre compréhension.

REPORT DE LA FÊTE DU JUMELAGE MEGAL'HIT

Compte-tenu du contexte politique actuel et de la mise en place exceptionnelle des élections législatives le 30 juin (1er tour) et le 07 juillet (2nd tour), c'est donc avec un immense regret que la municipalité a été contrainte de reporter la programmation du festival Mégal'Hit. Nous sommes dans l'impossibilité matérielle et humaine de maintenir le festival.

Nous vous donnons RDV l'année prochaine.

Merci pour votre compréhension.

Horaires estivaux de la mairie

La mairie sera fermée les samedis du 06 juillet au 31 août inclus.

Fermeture exceptionnelle le vendredi 16 août après-midi.

MOUSTOIR-AC

L'élagage, la responsabilité de tous !

50% des coupures électriques sur le réseau aérien sont dûes à des défauts d'élagage sur le domaine privé et sous la responsabilité du propriétaire.

L'élagage et l'abattage d'arbres morts sont à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- Les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique, ou après l'installation de la ligne électrique.
- Les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201).

Enedis prend en charge l'élagage dans les autres cas.

LES RISQUES ?

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique peut atteindre 30 000 € à la charge du propriétaire et pourrait ne pas être couvert par les assurances.

Direction Régionale Enedis en Bourgogne - 65, rue de Longvic 21000 DIJON - enedis.fr

Démarches à réaliser

Avant de réaliser l'élagage, il est nécessaire de faire une demande préalable sur le site DT-DICT : **www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr**

Consignes de sécurité

- **Informer Enedis** de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique.
- **Ne pas planter ou laisser pousser** des arbres aux abords de tout ouvrage électrique.
- Veiller à **entretenir régulièrement** sa végétation.

À noter : les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par Enedis ou l'entreprise prestataire suite à élagage.

Distances réglementaires

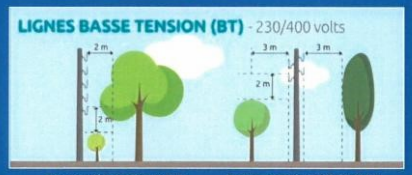

en agglomération hors agglomération

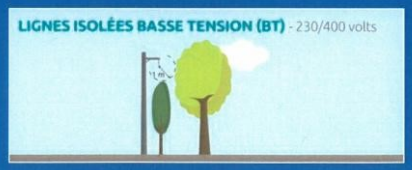

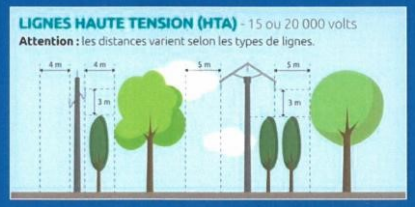

isolateurs rigides isolateurs suspendus

Plus d'informations ?
Rendez-vous sur www.enedis.fr/elagage-securite-electricité ou par téléphone au 09 70 83 19 70.

ELAGAGE

ENTRE VOISINS SOYONS MALINS !

CHOISIR LE BON MOMENT, C'EST IMPORTANT !

Les travaux bruyants sont à effectuer :

- les jours ouvrables :
de 9h à 12h et de 14h à 19h

- les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

Mon chien bien chez moi

Pour la sécurité de tous et de l'animal, je veille à ce que mon chien soit dans un jardin clos ou attaché afin qu'il ne divague pas dans le quartier.

Choisir le compostage et pas le brûlage des déchets verts !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer en déchetterie.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement.

MOUSTOIR-AC

Etre un chat errant, c'est passer du statut d'adorable animal de compagnie à celui de paria, générant des nuisances.
Certes, ils permettent de lutter contre les rongeurs, mais les chats errants sont un réel problème car ils prolifèrent, se battent, font des excréments.
Les causes de l'errance sont nombreuses... L'été est une période d'autant plus critique que certains propriétaires d'animaux choisissent la rue comme mode de garde estival.

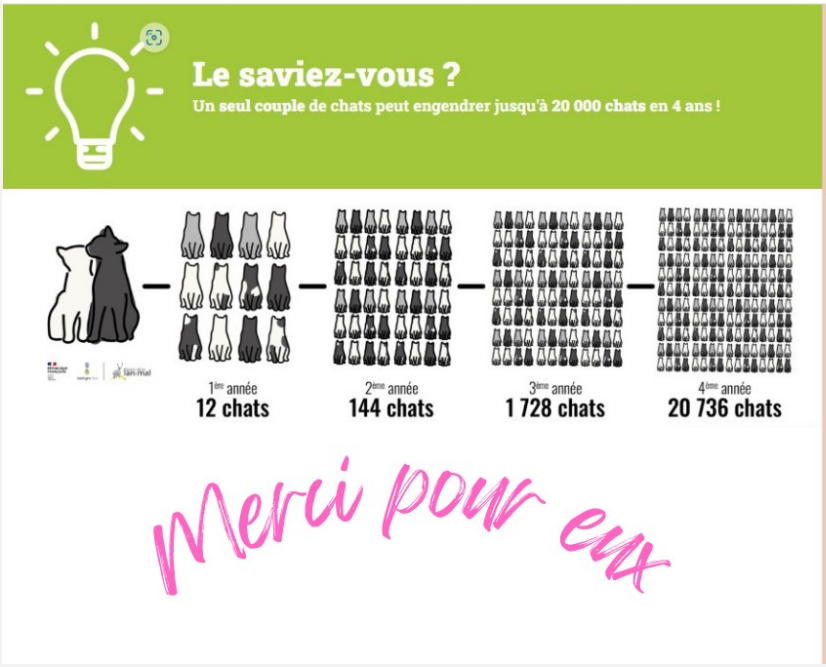

BILAN DU PROGRAMME D'ANIMATION « AC'TIF »

Mis en place début 2022, le programme « Ac'tif » est un programme d'activités variées, organisé à chaque petite vacance scolaire, durant une semaine. Chaque programme se décline autour d'un thème choisi en amont lors des comités d'animation. Le programme « Ac'tif » s'adresse aux jeunes (dès 7 ans) et à leur famille.

Depuis maintenant deux ans, de nombreux thèmes ont ravi petits et grands : les jeux, les dinosaures, la science, le sport sans oublier les thèmes récurrents comme Halloween et Noël.

Ci-contre un graphique qui représente le nombre de passages comptabilisés durant chaque semaine d'animations. Dorénavant, vous êtes nombreux à partager avec l'équipe du Trait d'Union ces beaux moments d'animation et nous vous en remercions !

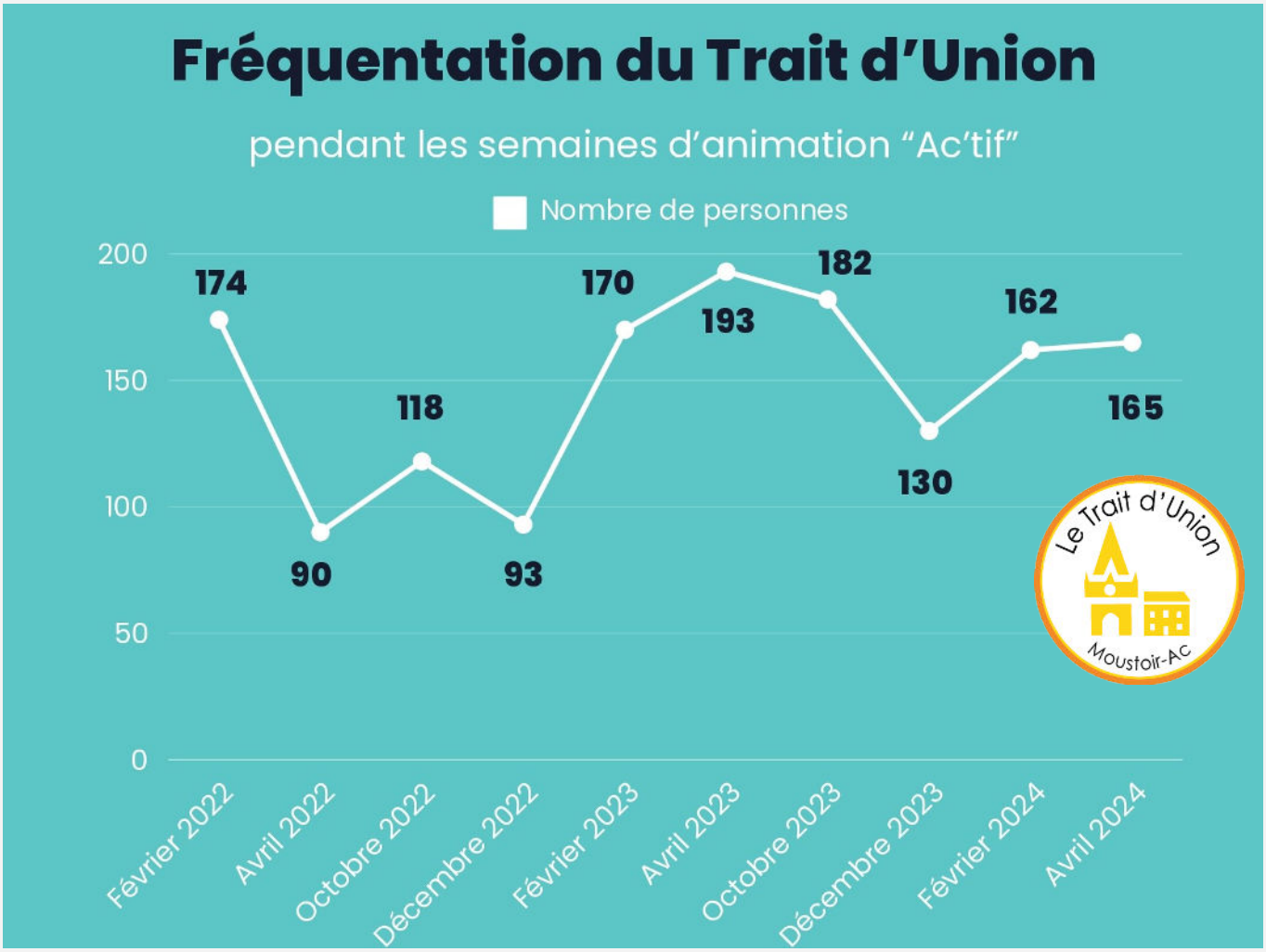

Centre MORBIHAN Communauté

BlaBlaCar Daily

Centre Morbihan Communauté vous aide à covoiturer au quotidien

Conducteurs, Conductrices

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères

Tous vos trajets **offerts**

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacardaily.com

Centre MORBIHAN Communauté

Centre Morbihan Communauté vous aide à covoiturer au quotidien

Centre Morbihan Communauté encourage la pratique du covoiturage sur son territoire. Depuis le 1er juin 2024, une aide financière est attribuée pour tout trajet enregistré sur l'application **BlaBlaCar Daily** : Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est financé à 100% grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.

Les trajets éligibles sont ceux réalisés avec pour point d'arrivée et/ou de départ une commune de Centre Morbihan Communauté (plus de détails sur le site https://www.centremorbihancommunaute.bzh).

Exemple :

Locminé > Évellys : le conducteur reçoit 1,50 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.

Plumelin > Billio : le conducteur reçoit 3 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.

Buléon > Moustoir-Ac : le conducteur reçoit 1,80 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.

Comment cela fonctionne ?

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily et indiquez vos déplacements quotidiens. L'application vous mettra en contact avec les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui débutent dans le covoiturage courte-distance sont éligibles à une prime du gouvernement d'une valeur de 100€. Pour en bénéficier, les conducteurs doivent covoiturer pour la première fois sur dix trajets en utilisant sur une application de covoiturage dont BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant. Plus de renseignements sur le site **https://www.ecologie.gouv.fr**

HORAIRES D'ÉTÉ DU TRAIT D'UNION

HORAIRES D'ÉTÉ

du 08/07 au 03/08

Mercredi :
10h-12h30
14h-17h

Vendredi :
16h30-18h30

Samedi :
10h-12h30

du 04 au 31/08

Mercredi :
10h-12h30
14h-17h

Vendredi :
16h30-18h30

Fermeture du 05 au 20 août

MOUSTOIR-AC

Le Trait d'Union Moustoir-AC

le Maillon
Réseau de Médiathèques

FERMETURE ESTIVALE DU MAILLON

FERMETURE ESTIVALE
du réseau Le Maillon

Médiathèque - Plumelin
Du 5 au 26 août

Trait d'Union - Moustoir-Ac
Du 5 au 20 août

Médiathèque - Locminé
ouvert durant l'été

le Maillon Réseau de Médiathèques

Ville de LOCMINÉ

Plumelin

Le Trait d'Union Moustoir-Ac

Moustoir-Ac

MOUSTOIR AC

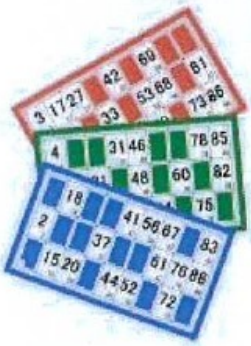

DOUBLE LOTO

Salle Sterenn Er Roz

Organisé par le comité des Fêtes et les chasseurs de Moustoir'Ac

Animé par Solange

SAMEDI 20 JUILLET À 20h00

1er LOT : 1 chèque CADO de 900€
2ème LOT : 1 chèque CADO de 400€
3ème LOT : 1 chèque CADO de 300€
4ème LOT : 1 chèque CADO de 200€
5ème LOT : 1 chèque CADO de 150€
6ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
7ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
8ème LOT : 1 chèque CADO de 90€
9ème LOT : 1 chèque CADO de 80€
10ème LOT : 1 chèque CADO de 70€

10 cartes cadeaux de 30€
10 cartes cadeaux de 40€
10 chèques CADO de 50€

DIMANCHE 21 JUILLET À 14h00

1er LOT : 1 chèque CADO de 1 000€
2ème LOT : 1 chèque CADO de 500€
3ème LOT : 1 chèque CADO de 300€
4ème LOT : 1 chèque CADO de 200€
5ème LOT : 1 chèque CADO de 150€
6ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
7ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
8ème LOT : 1 chèque CADO de 90€
9ème LOT : 1 chèque CADO de 80€
10ème LOT : 1 chèque CADO de 70€

10 cartes cadeaux de 30€
10 cartes cadeaux de 40€
10 chèques CADO de 50€

3€ la carte
9€ la plaque de 3
15€ la plaque de 6 + 1 carte gratuite
18€ la plaque de 8 + 1 carte gratuite
20€ la plaque de 12 + 1 carte gratuite

Sur place buvette,
sandwiches, frites, gâteaux

MOUSTOIR AC

SAMEDI 3 AOUT 2024

SUPER LOTO

Salle Sterenn Er Roz à 20h00

Organisé par le comité des Fêtes de Moustoir-Ac

Animé par Solange

1er LOT : 1 chèque CADO de 900€
2ème LOT : 1 chèque CADO de 400€
3ème LOT : 1 chèque CADO de 300€
4ème LOT : 1 chèque CADO de 200€
5ème LOT : 1 chèque CADO de 150€
6ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
7ème LOT : 1 chèque CADO de 100€
8ème LOT : 1 chèque CADO de 90€
9ème LOT : 1 chèque CADO de 80€
10ème LOT : 1 chèque CADO de 70€

10 carte CADO de 30€
10 cartes CADO de 40€
10 chèques CADO de 50€

Au profit de la MUCOVISCIDOSE

3€ la carte
9€ la plaque de 3
15€ la plaque de 6 + 1 carte gratuite
18€ la plaque de 8 + 1 carte gratuite
20€ la plaque de 12 + 1 carte gratuite

Sur place buvette, sandwiches, frites, gâteaux

MOUSTOIR-AC

DIMANCHE 4 AOÛT 2024

SUPER LOTO

Salle Sterenn Er Roz à 14h

Animé par Solange

1er LOT : 1 Chèque CADO de 900 €
2ème LOT : 1 Chèque CADO de 500 €
3ème LOT : 1 Chèque CADO de 350 €
4ème LOT : 1 Chèque CADO de 200 €
5ème LOT : 1 Chèque CADO de 150 €
6ème LOT : 1 Chèque CADO de 100 €
7ème LOT : 1 Chèque CADO de 100 €
8ème LOT : 1 Chèque CADO de 90 €
9ème LOT : 1 Chèque CADO de 80 €
10ème LOT : 1 Chèque CADO de 70 €

10 Cartes CADO de 30 €
10 Cartes CADO de 40 €
10 Cartes CADO de 50 €

3 € la carte
9 € la plaque de 3
15 € la plaque de 6 + 1 carte gratuite
18 € la plaque de 8 + 1 carte gratuite
20 € la plaque de 12 + 1 carte gratuite

Organisation:
Comité des Fêtes de Moustoir'Ac

Sur place Buvette, Sandwiches, Frites, Gâteaux

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Groupama

L'ASSOCIATION LES TALENTS DE MOUSTOIR-AC PRÉSENTE

2e FORUM DES TALENTS

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

10H-15H

LE TRAIT D'UNION

VENEZ DÉCOUVRIR LES SAVOIRS FAIRE MONASTERIENS !

NOMBREUSES ANIMATIONS, BUVETTE...

ARTISANS, INDÉPENDANTS, PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS

INFORMATIONS ET / OU INSCRIPTIONS :
LESTALENTSDEMOUSTOIRAC@GMAIL.COM

ZOOM SUR NOS COMMERÇANTS